

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 22 septembre 2023

DÉLIBÉRATION – CA-2022-FINANCE-99

RENDUE EXÉCUTOIRE LE 09 OCT. 2023

Date de transmission : 09 OCT. 2023

Date de réception rectorat : 09 OCT. 2023

UNIVERSITE PARIS-EST CRETEIL VAL DE MARNE - UPEC

Direction des Affaires Juridiques et Générales

Conseil et Commissions

61, Avenue du Général de Gaulle

94010 CRETEIL Cedex

Tél. : 01.45.17.10.31

PORTANT APPROBATION DU BUDGET RECTIFICATIF POUR L'ANNÉE 2023

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** le décret n° 2012-1246 du 07 novembre 2012 modifié relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, notamment les articles 202 et 210 à 214 ;
- VU** l'arrêté du 07 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration en date du 07 septembre 2022 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois Randé a été élu Président de l'université Paris-Est Créteil Val de Marne ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 27 janvier 2023 ;
- VU** la note de l'ordonnateur sur le budget rectificatif 2023 annexée à la présente délibération ;
- VU** le projet de budget rectificatif 2023 annexé à la présente délibération ;

Le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne, après en avoir délibéré, décide :

ARTICLE 1 :

Le Conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- **2 947 ETPT dont :**
 - 2 594 ETPT sous plafond État
 - Et 353 ETPT financés hors SCSP
- **323 853 720 € d'autorisations d'engagement dont :**
 - 235 567 074 € de personnel
 - 68 603 419 € de fonctionnement
 - 19 683 227 € d'investissement
- **330 780 609 € de crédits de paiement dont :**
 - 235 567 074 € de personnel
 - 68 603 419 € de fonctionnement
 - 26 610 116 € d'investissement
- **315 466 108 € de prévisions de recettes**
- **- 15 314 501 € de solde budgétaire**

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 22 septembre 2023

ARTICLE 2 :

Le Conseil d'administration vote les prévisions comptables suivantes :

-  - 13 182 004 € de variation de trésorerie
-  - 9 800 000 € de résultat patrimonial
-  - 484 397 € d'insuffisance d'autofinancement
-  - 9 387 491 € de variation de fonds de roulement

Les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier, le compte de résultat, le bilan, et l'annexe sont annexés à la présente délibération.

ARTICLE 3 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val de Marne

Fait à Créteil, le 22 septembre 2023

Le Vice-Président du Conseil
d'Administration



Simon GILBERT

Le Président de l'Université



Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ

Nombre de membres participant à la
délibération : 30

Pour : 24

Contre : 6

Abstention : 0

Créteil, le 22 septembre 2023

Conseil d'administration du 22 septembre 2023

Note de l'ordonnateur sur le budget rectificatif 2023

L'UPEC maintient son dynamisme d'université engagée dans ses territoires et à travers divers types d'excellences.

Lauréate de multiples appels à projets qui renforcent sa signature et sa singularité, tout en lui apportant des financements, l'UPEC observe une croissance d'effectifs étudiants plus rapide que celle de sa subvention pour charge de service public, ce qui ne lui permet plus de faire face dans de bonnes conditions au développement démographique continu des populations étudiantes, tout particulièrement en Ile de France.

L'UPEC mobilise tous les moyens disponibles pour assurer ses missions de service public, ce qui implique un pilotage financier le plus fin possible, et des niveaux d'agrégats budgétaires qui décroissent.

Malgré ces réussites, l'année 2023 se révèle délicate sur le plan financier.

L'UPEC analyse cette dégradation de la situation financière comme résultant d'un ensemble de facteurs, à la fois exogènes et endogènes.

Au titre des causes conjoncturelles, on relève :

- En premier lieu, l'augmentation des charges de fluide (+1,2 M€, soit + 46% mais partiellement compensé à hauteur de 1 M€),
- En deuxième lieu, des charges d'amortissement, régularisées, qui alourdissent les dépenses de 3,5 M€ par an, chaque année, depuis 2021,
- En troisième lieu, un contentieux opposant la société du Grand Paris à l'Université, qui nous conduit à constituer une provision d'1,2 M€, à hauteur du financement que le SGP n'honore pas, à propos de projets de travaux immobiliers pour lesquels sa participation était juridiquement prévue,
- En quatrième lieu, la mise en œuvre des mesures salariales décidées par l'Etat, comme l'augmentation du point d'indice (2,6 M€ pour le BR (juillet-décembre), en cinquième lieu, la non compensation du GVT (1,7 M€).

Au-delà de ces facteurs conjoncturels, une cause structurelle affecte notre situation financière : la hausse de la masse salariale, augmentation nécessaire compte tenu de la croissance continue et considérable du nombre d'étudiants

accueillis à l'UPEC sur ces dix dernières années : + 10 000 étudiants en 6 ans et +18 000 en 13 ans.

L'équipe politique a pris un certain nombre de mesures pour réagir à cette dégradation de notre situation financière.

Certaines permettent de réduire l'ampleur du déficit dès ce BR 2023. Le gel de 20% du budget de fonctionnement (hors masse salariale), y compris sur les ressources propres (hors ressources fléchées), décidé par le CA dès le mois de janvier 2023 a permis de réaliser une économie de 5 M€.

Ce gel en 2023 a permis de compenser l'augmentation mécanique de la masse salariale (résultant des mesures prises en 2022 mais dont les effets portent principalement sur 2023), et de financer la hausse des charges liée à la provision du grand Paris.

L'UPEC entend poursuivre les efforts entrepris en 2023 dans le cadre du BI 2024, afin de faire face aux enjeux financiers posés par cette situation.

Au vu de ces différents éléments, la traduction financière synthétique du budget rectificatif est la suivante :

*** En analyse budgétaire :**

Solde budgétaire	- 15,3 M€
Prélèvement sur trésorerie	- 13,1 M€
Niveau de la trésorerie	+ 48,8 M€

*** En analyse patrimoniale :**

Résultat prévisionnel	- 9,8 M€
Insuffisance d'autofinancement	- 0,48 M€
Diminution du FDR	- 9,4 M€

Dans les pages qui suivent, les administrateurs trouveront, au titre de la note de présentation, une analyse plus détaillée des prévisions actualisées de l'exercice 2023 sous le format GBCP.

Jean Luc Dubois Randé

Simon Gilbert

Table des matières

1 – Etat et analyse des variations des recettes et dépenses du budget rectificatif 2023

1.1 Evolutions des recettes budgétaires.....	7
1.2 Evolutions des dépenses budgétaires et du plafond d’emplois	9
1.2.1 Dépenses de masse salariale et plafond d’emplois	9
1.2.1.1 Eléments de variation de la masse salariale	9
1.2.1.2 Niveau du plafond d’emplois	10
1.2.2 Dépenses de fonctionnement	10
1.2.3 Dépenses d’investissement	11

2 – Impact des évolutions sur l’équilibre financier et la soutenabilité budgétaire

2.1 Variations de l’équilibre financier	14
2.1.1 Solde budgétaire	14
2.1.2 Opérations non budgétaires	14
2.1.3 Variation de trésorerie	15
2.2 Analyse de la soutenabilité financière	16
2.1.1 Résultat	16
2.1.4 Fonds de roulement	20

1 – Etat et analyse des variations des recettes et dépenses du budget rectificatif 2023

Ce budget rectificatif se caractérise par une **diminution des prévisions d'encaissement de recettes de -4,9M€ (RE)** et une hausse des prévisions de dépenses de +1,8M€ en AE et de +8,7M€ en CP.

1.1 Evolutions des recettes budgétaires

Les prévisions de recettes s'établissent à 315,5M€, contre 320,4M€ au BI 2023, soit **-1,54% de variation à la baisse par rapport au budget initial 2023**.

Il convient de rappeler que les prévisions de recettes sont établies sur la base des recettes attendues et leur rythme de facturation et encaissement.

La **subvention pour charges de service public** (222,6M€) évolue de + **0,6M€** par rapport au BI 2023 (dotation supplémentaire au titre des fonctionnaires stagiaires - INSPE);

Il est à noter que, dans la dernière notification, la subvention intègre les éléments suivants :

En M€	Notification initiale 2023	Notification intermédiaire 2023
Subvention pour charges de service public	217,8	219,5
Masse salariale	197,5	198,5
Masse salariale-actions spécifiques	0,6	01,1
SS total Masse salariale	198,0	199,6
Fonctionnement	14,6	14,6
Compensation des exonérations de droits d'inscription	2,5	2,6
Fonctionnement-actions spécifiques	2,4	2,3
<i>dont loyer Pyramide et IUT</i>	1,9	1,9
Fonctionnement-opérations immobilières	0,4	0,4
SS total Fonctionnement	19,8	19,9

Parmi les autres variations de prévisions de recettes, figurent également et principalement, pour **-5,5M€**, les **ressources propres** :

- Des **financements publics** sont prévus à hauteur de 40 M€, dont 26,6M€ sur des opérations de recherche, 3 M€ sur des opérations d'investissement (travaux patrimoine), et 8,3 M€ sur des contrats d'enseignement (les projets, « ERASME », « PULSE » et « ERASMUS », « CMQ Santé » et « CMQ Eco Construction » pour l'essentiel).

Le solde se répartit entre des financements issus des collectivités ou de départements pour divers dispositifs (Chaire Handicap, les Cordées, etc...).

Ces autres financements publics sont en baisse de -396 104€.
Cette variation résulte :

- D'une baisse de **- 2,4M€ dont -1,9M€** sur les opérations d'investissement (du fait de décalage des encaissements prévus au BI au regard du calendrier d'exécution des travaux), et **-0,5M€** sur les contrats d'enseignements et de recherche ;
 - Et d'une hausse **+ 2M€** des encaissements sur les contrats d'enseignement et projets transverses (« ERASMUS », « CMQ Santé » et « CMQ Eco Construction », « Cookinum » etc.).
- Des **autres financements de l'Etat** d'un montant de 3,9M€, en **baisse de -7,3 M€** correspondant essentiellement aux financements pour les projets d'investissement dans le cadre du plan de relance et du CPER.
 - Les autres **ressources propres** (46,5M€), comprennent les ressources de la formation par apprentissage (23,5 M€), de la formation continue, des diplômes propres et de la VAE (7,7 M€), les droits d'inscription (5,57 M€), les contrats de recherche hors subventions publiques (5,62 M€), la taxe d'apprentissage (0,75M€), ainsi que les autres recettes de prestations (3,3 M€).
Ces prévisions de ressources **traduisent une augmentation de 2,1M€** par rapport aux prévisions initiales, du fait de l'augmentation des recettes attendues au titre des formations par apprentissage (+1,6M€) et de la formation continue (+0,5M€).
 - La prévision de la CVEC s'établit à 2,3 M€.

Cette hausse de la prévision des recettes à l'encaissement, plus faible que la **hausse des prévisions de décaissement**, explique l'augmentation du **déficit du solde budgétaire**.

1.2 Evolutions des dépenses budgétaires et du plafond d'emplois

Il est rappelé que les autorisations d'engagement constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être engagées sur l'exercice (engagements juridiques fermes) et les crédits de paiement constituant la limite supérieure des dépenses pouvant être payées sur l'exercice (décaissements).

Les prévisions de dépenses s'établissent globalement en autorisations d'engagement à 323,8M€ (contre 322M€ au budget initial BI 2023) et à 330,8 M€ de crédit de paiements (contre 322M€ au budget initial BI 2023), soit +0,55% de variation en **AE (+1,8 M€)** et +2,7 % en **CP (+8,7 M€)**.

1.2.1 Dépenses de masse salariale et plafond d'emplois

1.2.1.1 Eléments de variation de la masse salariale

Les dépenses de personnel de l'établissement représentent **235,6M€** d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement (72% des dépenses en AE et 71% en CP), contre **229,4M€** au BI 2023, **soit +2,7% de variation**.

Elles se répartissent entre :

- **205,9 M€ de dépenses de personnels titulaires et contractuels** de l'établissement (hors financements sur contrats). Cette enveloppe prévoit une **augmentation de +3,3 M€** par rapport au budget initial 2023 du fait de la prise en compte de nouvelles dépenses dont 2,6 M€ liés aux nouvelles mesures salariales annoncées en juillet dernier.

- **10,8 M€ de dépenses financées sur contrats** (personnels contractuels sur contrats de recherche ou de formation) en **augmentation de +1,8 M€** par rapport au BI 2023.

Il est rappelé que cette variation est sans effet sur le résultat dans la mesure où les dépenses sont couvertes par les financements des contrats.

- **18,9 M€ de dépenses en heures complémentaires**, vacances d'enseignement et administratives, ainsi que les œuvres sociales.

Ces dépenses sont ventilées par composantes et directions centrales, elles présentent une augmentation au regard du budget initial 2023 (**+1M€**) et une augmentation de +0,6 M€ par rapport aux dépenses réalisées en 2022 ; Cette augmentation est en partie liée à la hausse des ressources propres finançant la réalisation de ces heures.

1.2.1.2 Niveau du plafond d'emplois

Le plafond d'autorisations d'emplois soumis au vote du conseil d'administration lors de la présentation du budget correspond au nombre d'emplois qu'il est prévu de rémunérer sur l'exercice en équivalent temps plein travaillé - ETPT (effectifs physiques pondérés par la quotité de travail des agents et leur période d'activité dans l'année).

Il est rappelé que les emplois sous plafond de l'État sont financés par la subvention pour charges de service public (plafond 1) et les emplois hors plafond d'État sur des ressources propres de l'Upec (plafond 2).

Le plafond global voté dans le cadre du budget initial 2023 s'élève à **2901** postes équivalent temps plein travaillé. Au regard des réalisations connues à juillet 2023 et des entrées/sorties du dernier trimestre 2023, il est proposé de porter le plafond global à **2947 (+46 ETPT)**.

L'évolution des ETPT porte essentiellement sur les emplois de doctorants (+31) et sur les contrats de recherche (+11) complétés par 3 emplois d'enseignant et 1 emploi de Biatss. Ce chiffre sera révisé lors du BI 2024 afin de prendre en compte d'une part l'effet en année pleine des résultats de la campagne d'emploi 2023 et notamment les réussites aux concours et d'autre part l'éventuelle notification définitive du ministère.

Ces évolutions sont très majoritairement assises sur des financements dans le cadre de la recherche.

Parmi cette évolution, un emploi de doctorant relève du plafond Etat, soit 2594 ETPT.

Il est à noter que le nombre ETPT attribué à l'UPEC par l'Etat est largement inférieur au nombre d'emplois octroyés pour les universités similaires. Sans ces emplois, et la masse salariale afférente, l'Upec est dans l'incapacité de satisfaire l'ensemble des besoins en rapport avec sa croissance.

Le plafond global des emplois proposé est de 2947 ETPT et se décompose de la manière suivante :

- 2 594 ETPT en plafond d'emplois Etat (notification initiale)
- et 353 ETPT en plafond d'emplois sur ressources propres.

1.2.2 Dépenses de fonctionnement

Les enveloppes de fonctionnement sont arrêtées à 68,6 M€ en AE et en CP, soit 21,18% des dépenses en AE et 20,74% en CP.

La variation représente globalement -1,2M€ d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement par rapport au budget initial 2023.

Par rapport aux dépenses réalisées en 2022, cette enveloppe augmente en AE et CP de +19,7M€.

Pour les dépenses de fonctionnement et compte tenu de la saisonnalité constatée chaque année des opérations de dépenses, le montant des restes

à payer au 31/12/2023 sera sensiblement le même qu'au 31/12/2022.
Il n'y a donc pas en prévision, d'écart significatif entre le montant prévisible des AE et celui des CP.

La baisse de -1,2M€ des prévisions de dépenses de fonctionnement s'explique notamment par :

- Une diminution de **-5M€** (en AE et CP), ponctionnés sur les crédits gelés à hauteur de 20% en début d'année 2023 ;
- Une hausse de l'enveloppe de fonctionnement des **composantes (+2M€)**
- Des prévisions de dépenses en augmentation (**+0,8 M€**) sur les contrats d'enseignement (CMQ Santé, Cookinum, etc...), auxquels s'ajoutent des reversements de subventions diverses (subvention Discovery, subvention œuvre Fairet...);
- L'inscription de **0,6M€** supplémentaires liée à l'augmentation de la dotation de la subvention pour charges de service public pour les fonctionnaires stagiaires ;

1.2.3 Dépenses d'investissement

Prévues pour 19,7 M€ en AE et 26,6 M€ en CP (soit respectivement 6% et 8% des dépenses du budget 2023), les dépenses d'investissement en **AE diminuent** de **-3,2M€** pour ce budget rectificatif (par rapport au BI) et augmente de **+3,8 M€** en **CP**.

Ce poste traduit :

- Une diminution de **-1,5 M€** (en AE et CP), ponctionnés sur les crédits gelés à hauteur de 20% en début d'année 2023 ;
- la prévision des acquisitions de matériels ou de logiciels, en hausse de **+0,3 M€** (AE=CP) par rapport au budget initial 2023 (pour l'essentiel, il s'agit d'investissements pour la formation et pour des équipements culturels destinés aux étudiants) ;
- **+0,3 M€** (AE=CP) supplémentaires issus des reliquats des crédits de la CVEC pour financer des projets portés par la Direction de l'Enseignement et de la Vie Etudiante (notamment la réhabilitation d'un corps de garde de la caserne Damesne à Fontainebleau en lieu de vie étudiante) ;

- L'enveloppe inscrite à la DSI pour l'ensemble de ses projets pluriannuels, est ajustée à hauteur de **+0,4M€** en AE et CP ;
- L'inscription de **+0,1M€** (AE=CP) au titre du projet CMQ Santé ;
- Dans le cadre des projets immobiliers, une baisse de **-3 M€** de dépenses en AE et une inflation de **+4 M€** en CP dont le détail est présenté ci-après ;

Le solde (+0,2M€) porte sur diverses dépenses de travaux de maintenance générale.

Il est à souligner, que les fortes ambitions sur les investissements sont maintenues (poursuite des investissements financés partiellement ou totalement).

Synthèse des principaux impacts du BR dans le cadre des projets immobiliers

Dépenses en K€ - Variation BR 2023 / BI 2023			
Projets immobiliers -Variations en (k€)	AE	CP	Commentaires
Restructuration de l'étanchéité de la dalle	- 1 991	- 1 757	CPER 2015 - 2020 AE et CP : chantier suspendu (litige) Dépassement budgétaire (aléas et impact augmentation prix)
Médecine - restructuration	-	- 3 580	CPER 2015 - 2020 AE: majorité des marchés de travaux notifiés en 2022 CP : décaissements lissés depuis 2022
Médecine construction d'un bâtiment pour la recherche biomédicale	320	6 200	CPER 2015 - 2020 AE: majorité des marchés de travaux notifiés courant 2022 CP : début des décaissements à partir de 2022
Réaménagement du bâtiment I	7	7	AE et CP : Majorité des marchés notifiés avant 2023 -
Réorganisation des locaux du Bât P	-	104	AE: Totalité des marchés notifiés avant 2023 CP : décaissements lissés
Rénovation de la caserne Damesne + BU	250	900	Plan de relance et CD 77 AE: Totalité des marchés notifiés avant 2023 - dépassement budgétaire (aléas et impact augmentation prix) CP : décaissements lissés depuis fin 2021
Démolition et rénovation énergétique Pavillon Clocher Campus Chérioux Vitry s/Seine	167	50	Plan de relance AE: Totalité des marchés notifiés avant 2023 - dépassement budgétaire (aléas et impact augmentation prix) CP : décaissements lissés depuis fin 2021
Achat Bâtiment A2 Zac Chérioux	- 1 554	- 1 554	Achat Trapèze en 2023 après notif CPER + projet décalé
Rénovation énergétique clos et couvert Maison des étudiants Campus Centre	35	746	Plan de relance AE: Totalité des marchés notifiés avant 2022 CP : décaissements lissés depuis fin 2021
Rénovation énergétique clos et couvert Amphithéâtres Campus Centre	-	843	Plan de relance AE: Totalité des marchés notifiés avant 2022 CP : décaissements lissés depuis fin 2021
Rénovation énergétique clos et couvert BU Campus Centre	60	2 291	Plan de relance AE: Totalité des marchés notifiés avant 2022 CP : décaissements lissés depuis fin 2021 AE et CP : Dépassement budgétaire (aléas et impact augmentation prix)
Création du campus des métiers de la santé et IUT Chérioux Vitry s/ Seine	- 12	- 12	Nouveau projet - CPER 2021/2027 Ajustement au regard de la prévision des réalisations
Création du campus Recherche Santé et Innovation Fontainebleau Caserne Damesme	- 12	- 12	Nouveau projet - CPER 2021/2027 Ajustement au regard de la prévision des réalisations
Autres projets	- 200	- 200	Report en 2024
TOTAL	-2 931	4 026	

2 – Impact des évolutions sur l'équilibre financier et la soutenabilité budgétaire

2.1 Variations de l'équilibre financier

2.1.1 Solde budgétaire

Le **nouveau solde budgétaire** prévisionnel de l'exercice, qui représente la différence entre les recettes budgétaires qui seront encaissées (315,5M€) et les dépenses budgétaires à payer (330,8M€) s'établit à **-15, 3M€ (contre -1,7 M€ en BI 2023)**. Ce montant est donc celui de la variation de trésorerie pour les opérations budgétaires.

Il illustre le décalage qui peut intervenir dans la couverture des dépenses réalisées sur l'exercice par les recettes encaissées et rapprochées sur le même exercice.

Le solde budgétaire est un indicateur GBCP présenté dans l'annexe 2, tableau des autorisations budgétaires, qui présente également les prévisions de recettes encaissables de l'exercice et les crédits de paiement de l'exercice.

2.1.2 Opérations non budgétaires

Le solde budgétaire identifié au tableau 2 (-15,3 M€) doit être complété des opérations non budgétaires qui génèrent des encaissements et des décaissements, répertoriées dans le tableau des opérations pour comptes de tiers (page 7).

Sont concernées :

- les opérations portant sur les dispositifs d'intervention gérés par l'établissement sur financement de l'Etat pour lesquels l'établissement applique sans marge de manœuvre les décisions prises par un donneur d'ordre. C'est le cas des **bourses de mobilité versées par le ministère**.
- les opérations relatives à la **TVA** collectée et déductible ainsi que le remboursement du crédit de TVA correspondant (**3,3 M€ de décaissements et 3,1 M€ d'encaissements** tableau 5 de la liasse).
- **l'aide au permis de conduire versée aux apprentis** (encaissement de 102k€)
- les opérations de **coordination de contrats européens** (décaissement à hauteur de 369,2k€).

La variation de trésorerie pour l'ensemble de ces opérations non budgétaires est prévue à hauteur de + 2,1M€ pour 2023.

Les opérations pour compte de tiers ajoutées au solde budgétaire ont permis de calculer l'écart entre le financement et le besoin de financement.

2.1.3 Variation de trésorerie

Il s'agit des liquidités dont l'UPEC dispose.

Le solde issu de la programmation budgétaire (-15,3M€) et les soldes des flux de trésorerie issu d'opérations non budgétaires (+2,1M€) conduisent au total à une réduction de la trésorerie de -13,1 M€ (en BI 2023 : abondement de 2,6 M€). Cette variation de trésorerie apparaît dans le tableau d'équilibre financier et celui de la situation patrimoniale.

Ce qui représente une **baisse de la trésorerie (alors que la variation était prévue initialement à +2,6M€)**, et porte le **niveau de la trésorerie de l'établissement à 48,8 M€ (57,8 jours de fonctionnement)**.

Ce montant est calculé sur la base du niveau de trésorerie observé au 31/12/2022, lors du compte financier, il était de 62M€.

Le plan de trésorerie, établi pour l'intégralité de l'exercice (page 9), permet d'évaluer le montant mensuel des encaissements et décaissements et le solde prévisionnel de trésorerie en fin d'exercice.

Il distingue les opérations budgétaires des opérations de trésorerie pures (opérations sur compte de tiers...) et permet de matérialiser les pics potentiels d'excédent ou de besoin de trésorerie au cours de l'exercice.

S'agissant du budget rectificatif, il est établi sur la base des données exécutées pour les mois de janvier à juin 2023, et sur la base de données prévisionnelles pour les mois de juillet à décembre 2023.

2.2 Analyse de la soutenabilité financière

En M€			
Budget		BI 2023	BR 2023
(1)	TOTAL DES PRODUITS	310,1	314,4
	Subvention de l'état	223,3	224,1
	CVEC	2,3	2,3
	Autres subventions	29,3	30,7
	Autres produits	55,2	57,3
(2)	TOTAL DES CHARGES	317,3	324,2
	Personnel	229,4	235,6
	Fonctionnement	87,9	88,6
(3)=(1)-(2)	RESULTAT DE L'EXERCICE	-7,2	-9,8
	+ dotations aux amortissements, provisions	18,1	20,0
	- reprises sur amortissements, provisions	10,8	10,7
	+ valeur nette comptable des actifs cédés		
	- produits de cession des actifs cédés		
	- subventions d'investissement reprises		
(4)	=CAPACITE / INSUFFISANCE D'AUTOFINANCEMENT	0,08	-0,48
(5)	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	22,8	27,1
(6)	RECETTES D'INVESTISSEMENT	15,3	17,7
(7)=(6)-(5)	BESOIN DE FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	-7,6	-9,4
(8) = (4)-(7)	VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT	-7,6	-9,4

2.1.1 Résultat

Le résultat net comptable correspond à l'excédent ou au déficit de la période, mesuré par la différence, entre les produits et les charges (au sens comptable) de l'exercice. Il mesure les ressources nettes restant à l'établissement à l'issue de l'exercice.

Seuls, les produits (recettes de fonctionnement) et les charges (de fonctionnement et de masse salariale) entrent dans le calcul du résultat prévisionnel.

Ainsi, les dépenses sans impact sur la trésorerie sont prises en compte : amortissements, provisions, dépenses réalisées en attente de factures.

En recettes, ce sont les éléments non encaissables qui sont intégrés : recettes d'amortissement, reprises sur provision, recettes en attente d'encaissement.

Le résultat prévisionnel au titre de ce budget rectificatif s'établit à **-9,8M€** et varie de **-2,6M€** par rapport au budget initial 2023.

La variation à la baisse du compte de résultat est uniquement liée à l'impact, sur les charges de personnel, des mesures du Ministère de la transformation et de la fonction publique, publiées par décret le 28 juin 2023 :

- Augmentation du point indiciaire (+1,5%) pour l'ensemble des agents (**1,2 M€**) ;
- La mesure « bas de grille » : relèvement de l'Indice Minimum de Traitement pour les catégories B et C (**0,2 M€**) ;
- Une prime « pouvoir d'achat » (**1,1 M€**) ;
- Une hausse de la prise en charge des frais de transport (**0,1 M€**).

Si on neutralise cette augmentation inéluctable de la masse salariale issue des mesures gouvernementales (**-2,6M€**), l'établissement, sur son budget d'exploitation, a réussi à contenir la progression de ses charges, avec un résultat qui aurait été identique à celui prévu en BI 2023 (- 7,2M€ au BI 2023).

Le résultat prévisionnel de ce budget rectificatif s'élève à - 9,8 M€ (tous ces indicateurs sont présentés dans l'annexe 6 : tableau de situation patrimoniale).

Ce déficit du compte de résultat constaté au BI 2023, traduit une dégradation de la santé financière de l'établissement et une nécessité de mettre en œuvre des leviers permettant de dégager des marges de manœuvres financières.

Les années 2019/2020 à 2022 avaient été fortement marquées par l'augmentation de la masse salariale (campagne d'emploi, mesures gouvernementales non financées, GVT non financé etc.). Les erreurs de comptabilisation de la neutralisation de l'amortissement n'avaient pas été identifiées, constatées lors d'un audit et s'élevant à 3,5M€ de charges supplémentaires qui auraient dû être comptabilisées chaque année depuis 2017 (problème de paramétrage outil lors de la montée de version du logiciel).

A cette augmentation s'est ajoutée la forte remontée de l'inflation, l'impact de la correction d'erreur comptable (3,5M€ de charge supplémentaire par an), la provision comptable liée aux impayés de l'AFUNA et une faible évolution de la SCSP.

Ces évènements ont eu pour conséquence de provoquer un déficit du compte de résultat en prévisionnel sur le budget 2021. Toutefois, cela a été jugulé par un versement en fin d'année d'une SCSP pour le financement VRI (programme

de recherche de vaccin anti COVID). Ce déficit prévisionnel s'est confirmé sur les comptes 2022.

Afin de juguler cette augmentation des charges, la gouvernance de l'université a procédé à une réduction des allocations budgétaires en composantes et directions, en début d'exercice 2023 ; cette réduction a permis de libérer 5M€ en fonctionnement qui absorberont la hausse des charges non financées, et notamment :

- L'augmentation de la masse salariale des permanents (hors mesures gouvernementales)
- La provision pour risque de la société du Grand Paris (travaux de la dalle)

Les nouvelles mesures gouvernementales impactant la masse salariale, génèrent de l'incertitude, et pèsent également sur le budget de l'établissement et la dégradation des comptes de ce dernier.

L'année 2022 a donc consacré la fin de la période d'allocation de crédits à concurrence des recettes prévisionnelles, un nouveau processus d'allocation s'enclenche.

Dans un environnement dont la contrainte est à présent visible, les mesures de la gouvernance s'orientent aussi vers la remontée du résultat comptable.

Cela se traduit concrètement par :

- La poursuite de la hausse des recettes propres :
 - Et notamment de la formation par l'apprentissage
- La réduction de dépenses visée au travers de :
 - La maîtrise de la masse salariale et plus précisément des campagnes d'emploi.
 - Un déploiement plus sélectif du budget de dépense (décorrélation des recettes comptables prévisionnelles générées, des besoins de crédits de dépenses).
 - L'absence de nouveaux projets d'investissements.

Ce résultat ne préjuge pas des mesures gouvernementales qui pourraient survenir et qui ne sont pas connues à la date de la budgétisation.

2.1.3 Les produits et les charges ne donnant pas lieu à encaissement ou décaissement

La prévision de produits ne donnant pas lieu à encaissement est essentiellement constituée des produits issus de la neutralisation des dépenses d'amortissement, lorsqu'il n'appartient pas à l'université d'assumer le renouvellement de la charge d'amortissement. Dans ce cas, si l'amortissement est effectivement traduit dans les comptes de charges de l'université, celui-ci est neutralisé en parallèle par cette ressource interne.

La prévision de charges ne donnant pas lieu à décaissement est surtout constituée pour l'UPEC, des dotations d'amortissement (des biens immobiliers et mobiliers), des provisions pour risques et charges (contentieux...), ainsi que des charges à payer (fonctionnement et masse salariale) rattachables à l'exercice comptable.

Les produits calculés sont prévus pour un montant de 10,7M€, soit une variation de - 0,06M€ par rapport au BI 2023.

Les charges calculées sont prévues pour un montant de 20M€ (+ 1,98 M€ par rapport au BI 2023) ; Les amortissements comptables ont augmenté de 0,7M€, par ailleurs une provision comptable pour risque a été enregistrée pour 1,2M€, du fait d'un contentieux entre l'Upec et la société du Grand Paris (travaux de la dalle).

Le solde de ces produits et charges calculés varie de 2 M€.

2.1.3 CAF

La capacité d'autofinancement correspond à la part des ressources de fonctionnement qui n'est pas utilisée pour le financement des charges courantes et peut donc être consacrée au financement des investissements. C'est par le jeu des amortissements et des provisions (ainsi que de leur neutralisation et reprise), que l'université parvient à générer dans ses prévisions, une capacité d'autofinancement.

L'évolution de la CAF dans ce BR (-0,6M€) est surtout liée à la variation des charges de personnel (voir supra).

Cela génère ainsi une insuffisance d'autofinancement **prévue à hauteur de -0,5 M€.**

2.1.4 Fonds de roulement

En comptabilité budgétaire, il correspond à la somme des excédents que l'établissement a dégagés au cours du temps.

Les ajustements effectués dans les prévisions de dépenses en investissement, amènent à une **augmentation du prélèvement prévu initialement sur fonds de roulement de +1,8M€ (prélèvement prévu en BI 2023 à 7,5M€).**

Le niveau prévisionnel du **fonds de roulement net global** est donc porté à 10,6M€ (arrêté à 20M€ en CF 2022), soit **12,6 jours de fonctionnement.**

L'établissement a toutefois analysé le fonds de roulement disponible au 31/12/2022. Selon la méthode communiquée par la DGESIP et validée par le Rectorat, le fonds de roulement est fortement mobilisé par les opérations pluriannuelles. Il s'élève ainsi -20,6 M€.

La différence entre le niveau prévisionnel de la trésorerie et celui du fonds de roulement entraîne un **besoin en fonds de roulement (BFR) de - 38M€.**

Le besoin en fonds de roulement correspond à la somme que l'établissement doit financer pour couvrir le besoin résultant des décalages de trésorerie entre les entrées et les sorties.

La prévision de cet indicateur étant négative, cela démontre une capacité actuelle de la **trésorerie de l'établissement à couvrir ses besoins.**

Les états au format GBCP figurant en annexe de ce rapport sont les suivants :

- **États soumis au vote :**
 - Tableau des autorisations d'emplois (tableau 1)
 - Tableau des autorisations budgétaires en exécution (tableau 2)
 - Tableau d'équilibre financier en exécution (tableau 4)
 - Tableau de situation patrimoniale (tableau 6)
- **États transmis pour information :**
 - Tableau des dépenses par destination (tableau 3)
 - Tableau des opérations pour compte de tiers (tableau 5)
 - Plan de trésorerie (tableau 7)
 - Tableau des opérations sur recettes fléchées (tableau 8)
 - Tableau de synthèse budgétaire et comptable (tableau 10)

Projet de budget rectificatif 2023

- tableau de suivi des emplois	page 2
- tableau autorisations budgétaires	page 3
- tableau dépenses par destination + recettes par origine	pages 4 et 5
- tableau équilibre financier	page 6
- tableau opération pour compte pour tiers	page 7
- situation patrimoniale (tableau compte de résultat - tableau de financement)	page 8
- tableau plan de trésorerie	page 9
- tableau de synthèse budgétaire et comptable	page 10
- tableau des opérations pluriannuelles et programmation	page 11
- tableau des opérations pluriannuelles (détail)	pages 12 à 14

Document soumis à l'approbation du conseil d'administration du 22/09/2023

Tableau 1
Tableau des emplois présenté par l'établissement à l'appui du budget rectificatif 2023

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Catégories d'emplois	Nature des emplois		(A)	(B)	(C) = (A) + (B)
			Emplois sous plafond Etat	Emplois financés hors SCSP (*)	Global
			En ETPT	En ETPT	
Enseignants, enseignants-chercheurs	Permanents	Titulaires	1 327		1 327
		CDI	8		8
	Non permanents	CDD	195	33	228
contrats doctoraux (hors COMUE)	Non permanents	CDD	84	89	173
Chercheurs	Non permanents	CDD	0	74	74
S/total E et EC			1 614	196	1 810
BIATSS	Permanents	Titulaires	940		940
		CDI	40	20	60
	Non permanents	CDD	0	137	137
S/total Biatss			980	157	1 137
Totaux UPEC			2 594	353	2 947
contrats doctoraux (COMUE)			0		0
			2 594	353	2 947 (4)
					Plafond global des emplois voté par le CA

Rappel du plafond des emplois fixé par l'Etat	2 594 (5)
--	------------------

(*) Subvention pour charges de service public

Note sur les modalités de renseignement du tableau :

Ce tableau doit être annexé au budget de l'établissement et, en cas de modification, aux budgets rectificatifs. Les chiffres qu'il contient doivent être exprimés en équivalents temps plein travaillés (ETPT). Le guide de décompte des emplois élaboré par la DAF et la DGESIP précise les règles de décompte des emplois en ETPT en fonction des catégories de personnel.

Seul est soumis au vote du conseil d'administration le plafond global des emplois (case annotée (4))

Le nombre total d'emplois sous plafond Etat (case annotée (3)) ne peut être supérieur au plafond des emplois Etat qui a été notifié à l'établissement et rappelé en case (5)

Dépenses par destination et recettes par origine

Tableau 3

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des dépenses par destination (obligatoire)

Budget	Dépenses de l'organisme								AE	CP
	Personnel		Fonctionnement et intervention		Investissement		Total			
	AE = CP		AE	CP	AE	CP	AE	CP		
Formation initiale et continue	129 204 366	129 204 366	13 616 306	13 616 306	1 751 402	1 751 402	144 572 074	144 572 074	45%	44%
D101 - Formation initiale et continue de niveau Licence	67 479 708	67 479 708	7 015 994	7 015 994	1 079 054	1 079 054	75 574 756	75 574 756		
D102 - Formation initiale et continue de niveau Master	58 142 948	58 142 948	6 207 151	6 207 151	672 348	672 348	65 022 447	65 022 447		
D103 - Formation initiale et continue de niveau Doctorat	3 581 710	3 581 710	393 161	393 161			3 974 871	3 974 871		
D105 - Bibliothèques et documentation	6 314 147	6 314 147	1 739 413	1 739 413	68 703	68 703	8 122 263	8 122 263	3%	2%
Recherche	67 627 581	67 627 581	19 245 850	19 245 850	3 851 140	3 851 140	90 724 571	90 724 571	28%	27%
D106 - Recherche universitaire en sciences de la vie, biotechnologie et santé	22 113 790	22 113 790	12 231 596	12 231 596	297 736	297 736	34 643 122	34 643 122		
D107 - Recherche universitaire en mathématiques, sciences et techniques de l'information et de la communication, micro et nanotechnologies	5 318 711	5 318 711	177 740	177 740	17 236	17 236	5 513 687	5 513 687		
D108 - Recherche universitaire en physique, chimie et sciences pour l'ingénieur	6 368 049	6 368 049	725 244	725 244	130 909	130 909	7 224 202	7 224 202		
D109 - Recherche universitaire en physique nucléaire et des hautes énergies										
D110 - Recherche universitaire en sciences de la terre, de l'univers et de l'environnement	5 244 194	5 244 194	1 794 067	1 794 067	2 004 260	2 004 260	9 042 521	9 042 521		
D111 - Recherche universitaire en sciences de l'homme et de la société	27 115 478	27 115 478	2 029 499	2 029 499	332 037	332 037	29 477 014	29 477 014		
D112 - Recherche universitaire interdisciplinaire et transversale	1 467 359	1 467 359	2 287 704	2 287 704	1 068 962	1 068 962	4 824 025	4 824 025		
D114 - Immobilier	7 235 272	7 235 272	16 929 836	16 929 836	9 674 711	16 601 600	33 839 819	40 766 708	10%	12%
D115 - Pilotage et support	22 347 529	22 347 529	14 472 146	14 472 146	4 029 271	4 029 271	40 848 946	40 848 946	13%	12%
Étudiants	2 838 179	2 838 179	2 599 868	2 599 868	308 000	308 000	5 746 047	5 746 047	2%	2%
D201 - Aides directes aux étudiants	49 104	49 104	45 000	45 000			94 104	94 104		
D202 - Aides indirectes	918 246	918 246	218 068	218 068			1 136 314	1 136 314		
D203 - Santé des étudiants et activités associatives, culturelles et sportives	1 870 829	1 870 829	2 336 800	2 336 800	308 000	308 000	4 515 629	4 515 629		
Total	235 567 074	235 567 074	68 603 419	68 603 419	19 683 227	26 610 116	323 853 720	330 780 609		

Dépenses par destination et recettes par origine

Tableau 3

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Tableau des recettes par origine (obligatoire)

Les axes d'origine, décidés en commun accord avec les tutelles, sont propres à l'organisme.

Budget	Recettes de l'organisme								Total
	Recettes globalisées				Recettes fléchées				
	Subvention pour charges de service public	Autres financements de l'Etat	Fiscalité affectée	Autres financements publics	Recettes propres	Financements de l'Etat fléchés	Autres financements publics fléchés	Recettes propres fléchées	
Subvention pour charges de service public	222 565 028								222 565 028
Droits d'inscription					5 568 445				5 568 445
Formation continue, diplômes propres et VAE					7 717 604				7 717 604
Taxe d'apprentissage					751 075				751 075
Contrats et prestations de recherche hors ANR					5 618 648				5 618 648
Valorisation									0
ANR investissements d'avenir				19 292 589					19 292 589
ANR hors investissements d'avenir				788 514					788 514
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Région				6 015 168					6 015 168
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Union Européenne				10 377 463					10 377 463
Subventions d'exploitation et financement des actifs - Autres		3 916 269		3 673 547					7 589 816
Autres recettes			2 300 000		26 881 758				29 181 758
<i>Dont formation par l'apprentissage</i>					23 541 858				23 541 858
Total	222 565 028	3 916 269	2 300 000	40 147 281	46 537 530				315 466 108
	71%	1%	1%	13%	15%				SOLDE BUDGETAIRE (déficit)
									15 314 501

NB1 : Le tableau des recettes par origine doit être renseigné en prévision de recettes et correspondre avec le tableau du solde budgétaire.

Tableau 4
Équilibre financier

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Besoins (utilisation des financements)					Financements (couverture des besoins)					
	Exécution 2022	Montants BI 2023	Montants BR 2023	écarts BR/BI 2022		Exécution 2022	Montants BI 2023	Montants BR 2023	écarts BR/BI 2023	
Solde budgétaire (déficit)	0	1 691 340	15 314 501	13 623 161		16 580 627				Solde budgétaire (excédent) *
Remboursements d'emprunts (capital) ; Nouveaux prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements	100 393		5 088	5 088		4 201				Nouveaux emprunts (capital) ; Remboursements de prêts (capital) ; Dépôts et cautionnements
Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (décaissements de l'exercice)	3 470 497	2 951 403	5 566 477	2 615 074		4 099 134	2 629 770	5 411 578	2 781 808	Opérations au nom et pour le compte de tiers ** (encaissements de l'exercice)
Autres décaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)	257 254	350 000	372 619	22 619		-11 002 677	5 000 000	2 665 104	-2 334 896	Autres encaissements sur comptes de tiers (non budgétaires)
Sous-total des opérations ayant un impact négatif sur la trésorerie de l'organisme (1)	3 828 144	4 992 743	21 258 685	16 265 942	et	9 681 286	7 629 770	8 076 682	446 912	Sous-total des opérations ayant un impact positif sur la trésorerie de l'organisme (2)
Variation de trésorerie (I)	5 853 141	2 637 027	-13 182 004		ou	0				Variation de trésorerie (II)
dont Abondement de la trésorerie fléchée ***					ou					dont Prélèvement sur la trésorerie fléchée ***
dont Abondement sur la trésorerie non fléchée		4 328 367	-13 182 004		ou	-5 853 141				dont Prélèvement sur la trésorerie non fléchée
TOTAL DES BESOINS	9 681 286	7 629 770	8 076 682	16 265 942	et	9 681 286	7 629 770	8 076 682	446 912	TOTAL DES FINANCEMENTS

Opérations budgétaires

Opérations non budgétaires

Opérations ayant un impact sur la trésorerie

La variation de trésorerie :
- se détermine par différence entre (1) et (2),
- se décompose en fléchée et non fléchée
- s'explique par chaque ligne

Décomposition de la variation de trésorerie

* Montant issu du tableau "Autorisations budgétaires" (tableau 2)

** Montants issus du tableau "Opérations pour compte de tiers" (tableau 5)

*** Montant issu du tableau "Opérations sur recettes fléchées" (tableau 8)

Tableau 5
Opérations pour le compte de tiers

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi des opérations au nom et pour le compte de tiers

Opérations ou regroupement d'opérations de même nature	Comptes	Prévisions de décaissements	Prévisions d'encaissements
Aide à la mobilité internationale MESR	C 467	352 400	352 400
Aide à la mobilité UFA	C 467	8 000	8 000
Aide à la mobilité Erasmus	C 467	1 275 000	1 275 000
Aide à la mobilité Ukraine	C 467	6 150	6 150
Aide à la mobilité IDF	C 467	150 000	150 000
Aide permis de conduire apprentis	C 473	102 000	102 000
TVA	C 445	3 303 724	3 148 825
Coordination contrats européens	C 473	369 203	369 203
TOTAL		5 566 477	5 411 578

Tableau 6
Situation patrimoniale

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Compte de résultat prévisionnel

CHARGES	Montant CF 2022	Montants BI 2023	Montants BR 2023	écarts BR/BI	PRODUITS	Montant CF 2022	Montants BI 2023	Montants BR 2023	écarts BR/BI
Personnel	220 368 035	229 415 540	235 567 074	6 151 534	Subventions de l'Etat	218 376 436	223 332 453	224 110 913	778 460
<i>dont charges de pensions civiles*</i>	58 123 217	59 815 455	59 206 472	-608 983	Fiscalité affectée	2 396 062	2 300 000	2 300 000	0
Fonctionnement autre que les charges de personnel	73 265 852	87 894 414	88 648 971	754 557	Autres subventions	12 927 622	29 276 613	30 737 652	1 461 039
<i>dont charges de fonctionnement décaissables</i>	52 766 303	69 832 642	68 603 418	-1 229 224	Autres produits	50 889 866	55 200 888	57 267 480	2 066 592
<i>dont amortissements et provisions</i>	18 279 166	18 061 772	20 045 553	1 983 781	<i>dont produits encaissables</i>	39 766 028	44 415 015	46 537 530	2 122 515
<i>dont opérations internes</i>	2 220 383				<i>dont reprises sur amortissements et provisions</i>	10 720 406	10 785 873	10 729 950	-55 923
					<i>dont opérations internes</i>	403 432			
TOTAL DES CHARGES (1)	293 633 887	317 309 954	324 216 045	6 906 091	TOTAL DES PRODUITS (2)	284 589 987	310 109 954	314 416 045	4 306 091
Résultat prévisionnel : bénéfice (3) = (2) - (1)					Résultat prévisionnel : perte (4) = (1) - (2)	9 043 900	7 200 000	9 800 000	2 600 000
TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	293 633 887	317 309 954	324 216 045		TOTAL EQUILIBRE du compte de résultat prévisionnel (1) + (3) = (2) + (4)	293 633 887	317 309 954	324 216 045	6 906 091

* Il s'agit des sous catégories de comptes présentant les contributions employeur au CAS Pensions.

Calcul de la capacité d'autofinancement (CAF)

	Montant CF 2022	Montants BI 2023	Montants BR 2023	écarts BR/BI
Résultat prévisionnel de l'exercice (bénéfice (3) ou perte (-4))	- 9 043 900	- 7 200 000	- 9 800 000	- 2 600 000
+ dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	20 499 549	18 061 772	20 045 553	1 983 781
- reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	403 432	10 785 873	10 729 950	- 55 923
+ valeur nette comptable des éléments d'actifs cédés				
- produits de cession d'éléments d'actifs	3 140			
- quote-part des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice	10 720 406			
= CAF	328 670	75 899	-484 397	-560 296

État prévisionnel de l'évolution de la situation patrimoniale en droits constatés

EMPLOIS	Montant CF 2022	Montants BI 2023	Montants BR 2023	écarts BR/BI	RESSOURCES	Montant CF 2022	Montants BI 2023	Montants BR 2023	écarts BR/BI
Insuffisance d'autofinancement*			484 397		Capacité d'autofinancement*	328 670	75 899		
Investissements	18 710 497	22 849 194	26 610 116	3 760 922	Financement de l'actif par l'Etat	6 395 873	7 650 834	7 896 904	246 070
Remboursement des dettes financières					Financement de l'actif par des tiers autres que l'Etat	1 016 338	7 540 540	9 810 118	2 269 578
					Autres ressources	291 576			0
					Report à nouveau	0			
TOTAL DES EMPLOIS (5)	18 710 497	22 849 194	27 094 513	3 760 922	TOTAL DES RESSOURCES (6)	8 032 457	15 267 273	17 707 022	2 515 648
APPORT au FONDS DE ROULEMENT (7) = (6)-(5)	2 057 422				PRELEVEMENT sur FONDS DE ROULEMENT (8) = (6)-(5)	10 678 040	7 581 921	9 387 491	1 805 570

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

	Montant CF 2022	Montants BI 2023	Montants BR 2023	écarts BR/BI
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT : APPORT (7) ou PRELEVEMENT (8)	-10 678 040	-7 581 921	-9 387 491	-1 805 570
Variation du BESOIN en FONDS DE ROULEMENT	-16 531 181	-10 218 948	3 794 513	14 013 461
Variation de la TRESORERIE : ABONDEMENT (I) ou RELEVEMENT (II)	5 853 141	2 637 027	-13 182 004	-15 819 031
Niveau du FONDS DE ROULEMENT	20 026 946	6 610 956	10 639 455	4 028 500
Niveau du BESOIN EN FONDS DE ROULEMENT	-42 007 933	-48 310 700	-38 213 420	10 097 280
Niveau de la TRESORERIE	62 034 879	54 921 656	48 852 875	-6 068 781

TABLEAU 10
Synthèse budgétaire et comptable

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

		BR 2023	
Stocks initiaux	1	Niveau initial de restes à payer	85 932 564
	2	Niveau initial du fonds de roulement	20 026 946
	3	Niveau initial du besoin en fonds de roulement	-42 007 933
	4	Niveau initial de la trésorerie	62 034 879
	4.a	dont niveau initial de la trésorerie fléchée	
4.b	dont niveau initial de la trésorerie non fléchée	62 034 879	
Flux de l'année	5	Autorisations d'engagement	323 853 720
	6	Résultat patrimonial	-9 800 000
	7	Capacité d'autofinancement (CAF)	-484 397
	8	Variation du fonds de roulement	-9 387 491
	9	Opérations bilancielle non budgétaires	SENS -5 088
		Nouvel emprunt / remboursement de prêt	+ / -
		Remboursement d'emprunt / prêt accordé	+
		Cautionnements et dépôts	- -5 088
	10	Opérations comptables non retraitées par la CAF, non budgétaires	SENS 0
		Variation des stocks	+ / -
		Production immobilisée	+
		Charges sur créances irrécouvrables	-
		Produits divers de gestion courante	+
	11	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations budgétaires	SENS 5 932 098
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
		Ecart entre les produits / ressources et les encaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -
		Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations sur exercices antérieurs	+ / -
	Ecart entre les charges / immobilisations et les décaissements relatifs à des opérations de l'exercice en cours	+ / -	
12	Solde budgétaire = 8 - 9 - 10 - 11	-15 314 501	
12.a	Recettes budgétaires	315 466 108	
12.b	Crédits de paiement ouverts	330 780 609	
13	Décalages de flux de trésorerie liés aux opérations au nom et pour le compte de tiers	154 899	
14	Décalages de flux de trésorerie liés aux autres encaissements / décaissements sur comptes de tiers	-2 287 396	
15	Variation de la trésorerie = 12 - 13 - 14	-13 182 004	
15.a	dont variation de la trésorerie fléchée		
15.b	dont variation de la trésorerie non fléchée	-13 182 004	
16	Variation du besoin en fonds de roulement = 9 + 10 + 11 + 13 + 14	3 794 513	
17	Restes à payer	-6 926 889	
Stocks finaux	18	Niveau final de restes à payer	79 005 675
	19	Niveau final du fonds de roulement	10 639 455
	20	Niveau final du besoin en fonds de roulement	-38 213 420
	21	Niveau final de la trésorerie	48 852 875
	21.a	dont niveau final de la trésorerie fléchée	
21.b	dont niveau final de la trésorerie non fléchée	48 852 875	

Comptabilité budgétaire
Comptabilité générale

**Tableau 9 (synthèse)
Tableau des opérations pluriannuelles et programmation**

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Suivi par opération (ou par regroupement d'opérations) des autorisations d'engagement, des crédits de paiement et des recettes

A - Prévision d'autorisations d'engagement et de crédits de paiement

Opération	Nature	Prévision pluriannuelle Coût total de l'opération (1)	Prévision 2023 (BR)										Prévision 2024 et suivantes	
			AE ouvertes les années antérieures à 2023 (2)	AE consommées les années antérieures à 2023 (3)	AE reprogrammées ou reportées en 2023 (4) <= (2) - (3)	AE nouvelles ouvertes en 2023 (5)	TOTAL des AE ouvertes en 2023 (6) = (4) + (5)	CP ouverts les années antérieures à 2023 (7)	CP consommés les années antérieures à 2023 (8)	CP reprogrammés ou reportés en 2023 (9) <= (7) - (8)	CP nouveaux ouverts en 2023 (10)	TOTAL des CP ouverts en 2023 (11) = (9) + (10)	Restes à engager en fin d'année 2023 (AE) (12)	Restes à payer en fin d'année 2023 (CP) (13)
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement DPDD	108 161 062	70 845 895	62 094 176	6 900 000	1 607 207	8 507 207	25 151 344	24 965 303	11 468 113	4 025 983	15 494 096	37 559 679	18 666 135
Total Dépenses d'investissement DPDD		108 161 062	70 845 895	62 094 176	6 900 000	1 607 207	8 507 207	25 151 344	24 965 303	11 468 113	28 635 623	15 494 096	37 559 679	18 666 135
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement DSI	8 672 200	1 795 000	1 795 000	0	2 748 000	3 151 600	1 795 000	1 795 000	0	2 748 000	3 151 600	3 725 600	0
Total Dépenses d'investissement DSI		8 672 200	1 795 000	1 795 000	0	2 748 000	3 151 600	1 795 000	1 795 000	0	2 748 000	3 151 600	3 725 600	0
Dépenses d'investissement CVEC	Report Crédits CVEC	300 000	0	0	0	300 000	300 000	0	0	0	50 000	50 000	0	250 000
Total Dépenses Report CVEC		300 000	0	0	0	300 000	300 000	0	0	0	50 000	50 000	0	250 000
Contrats de recherche	Personnel	26 207 946	10 143 632	9 421 301	0	7 001 312	7 001 312	10 143 632	9 421 301	0	7 001 312	7 001 312	9 785 333	0
	Fonctionnement	73 382 250	42 707 801	40 708 973	0	16 534 003	16 534 003	42 707 801	40 708 973	0	16 534 003	16 534 003	16 139 274	0
	Investissement	5 241 589	1 700 699	1 488 108	0	2 765 318	2 765 318	1 700 699	1 488 108	0	2 765 318	2 765 318	988 163	0
Total contrat de recherche		104 831 786	54 552 132	51 618 382	0	26 300 633	26 300 633	54 552 132	51 618 382	0	26 300 633	26 300 633	26 912 771	0
Contrat d'enseignement	Personnel	41 657 506	3 264 819	2 024 786	0	2 710 360	2 710 360	3 264 819	2 024 786	0	2 710 360	2 710 360	36 922 360	0
	Fonctionnement	35 253 084	2 709 307	1 532 297	0	2 814 812	2 814 812	2 709 307	1 532 297	0	2 814 812	2 814 812	30 905 975	0
	Investissement	3 393 936	142 916	76 583	0	50 000	50 000	142 916	76 583	0	50 000	50 000	3 267 353	0
Total contrat d'enseignement		80 304 526	6 117 042	3 633 666	0	5 575 172	5 575 172	6 117 042	3 633 666	0	5 575 172	5 575 172	71 095 688	0
Ss total personnel		67 865 453	13 408 451	11 446 087	0	9 711 672	9 711 672	13 408 451	11 446 087	0	9 711 672	9 711 672	46 707 693	0
Ss total fonctionnement		108 635 334	45 417 108	42 241 270	0	19 348 815	19 348 815	45 417 108	42 241 270	0	19 348 815	19 348 815	47 045 249	0
Ss total investissement		125 768 787	74 484 509	65 453 867	6 900 000	7 470 525	14 774 125	28 789 958	28 324 993	11 468 113	9 639 301	21 511 014	45 540 796	43 525 775
TOTAL		302 269 574	133 310 068	119 141 224	6 900 000	36 531 012	43 834 612	87 615 517	82 012 350	11 468 113	38 699 788	50 571 501	139 293 737	18 916 135

A l'occasion du budget initial N, cette colonne enregistre les reprogrammations en AE ou en CP de N-1 sur N. Lors du premier budget rectificatif N, le cas échéant présenté avec le compte financier N-1, cette colonne enregistre les éventuels reports en AE et en CP.

B - Prévisions de recettes

Opération	Nature	Prévision	Prévision 2023		Prévisions en 2024 et suivantes
		Financement de l'opération (18)	Encaissements des années antérieures à 2023 (19)	Encaissement prévu en 2023 (20)	Encaissements prévus >2023 (21)
Dépenses d'investissement DPDD (PPI)	Financement de l'Etat*	65 131 605	20 395 057	2 368 384	42 368 164
	Autres financements publics**	23 360 255	4 855 651	3 000 000	15 504 604
Total PPI		88 491 860	25 250 708	5 368 384	57 872 768
Contrats de recherche	Financement de l'Etat*	10 730 023	1 143 517	2 000	9 584 506
	Autres financements publics**	70 135 231	22 716 303	21 145 926	26 273 002
	Autres financements***	10 499 459	2 009 757	5 520 810	2 968 892
Total contrat de recherche		91 364 712	25 869 577	26 668 736	38 826 399
Contrat d'enseignement	Financement de l'Etat*	11 281 569	5 988 610	115 000	5 177 959
	Autres financements publics**	46 626 035	2 396 703	8 302 708	35 926 624
	Autres financements***	0	0	20 000	0
Total contrat d'enseignement		57 907 604	8 385 313	8 437 708	41 104 583
Ss total financement de l'Etat		87 143 197	27 527 184	2 485 384	57 130 628
Ss total autres financements publics		140 121 520	29 968 657	32 448 634	77 704 229
Ss total autres financements		10 499 459	2 009 757	5 540 810	2 968 892
TOTAL		237 764 176	59 505 598	40 474 828	137 803 750

* Subvention pour charges de service public, autres financements de l'Etat, fiscalité affectée, financement de l'Etat fléchés

** Autres financements publics (globalisés ou fléchés)

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

A - Dépenses

Opérations		Montant de l'opération	Autorisations d'engagement					Crédits de paiement						Restes		
			AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en 2023	AE nouvelles ouvertes en 2023	Variation AE/BR	Total des AE ouvertes pour l'année 2023	CP consommées au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en 2023	CP nouveaux ouverts en 2023	Réajustement BI qui aurait du être 11 438 113	CP BI 2023 Corrigé	Variation CP/BR	Total des CP ouverts pour 2023	Restes à engager en fin d'année 2023 (AE)	Restes à payer sur AE consommées en fin d'année 2023 (CP)
		(1)	(3)	(4)=(2)-(3)	(5)	(6) = (4)+(5)	(8)	(9)=(7-8)	(10)				(11)=(9)+(10)	(12)=(1)-(3)-(6)	(13)=(3)+(6)-(8)-(11)	
Total																
Dépenses d'investissement (PPI)	Investissement	108 161 062	62 094 176	6 900 000	11 438 113	-2 930 906	8 507 207	24 965 303	0	28 635 623	-17 197 510	11 438 113	4 025 983	15 464 096	37 559 679	30 171 985
CC-Restructuration de l'étanchéité de la dalle Eotp 15L00105A	CPER 2015 - 2020 + Autofinancement pour TC et ADAP	12 859 625	10 380 160		2 456 840	-1 991 368	465 472	4 426 305		7 000 000	-4 543 160	2 456 840	-1 756 840	700 000	2 013 993	5 719 327
Médecine - restructuration Eotp 15L00107A	CPER 2015 - 2020 Réhabilitation +CPER 2015-2020 Mise en sécurité +Autofinancement ADAP +Autofinancement R+5	23 738 740	13 510 971	6 900 000	6 900 000		6 900 000	2 868 176		8 000 000	-1 100 000	6 900 000	-3 580 000	3 320 000	3 327 769	14 222 795
Ad'Ap Eotp 16L00110A	Autofinancement	2 632 951	1 164 625		200 000	-200 000	0	1 069 436		200 000	0	200 000	-200 000	0	1 468 326	95 189
Médecine construction d'un bâtiment pour la recherche biomédicale Eopt 16L00113A	CPER 2015 - 2020 +Autofinancement	19 500 000	17 895 752		0	320 000	320 000	6 348 676		4 883 913	-4 883 913	0	6 200 000	6 200 000	1 284 248	5 667 076
Réaménagement du bâtiment I Eotp 18L00992S	Autofinancement	2 933 500	2 058 044		0	6 830	6 830	1 909 756		0	0	0	6 830	6 830	868 626	148 288
Transformation pédagogique : création de 8 salles de cours Eotp 19L00301S	volet investissement plan étudiants Société du grand paris et autofinancement	1 923 600	1 867 559		0		0	1 853 473		0	0	0		0	56 041	14 086
Rénovation du Bât L et installation de salles de TP Eotp 19L00321S	Société du Grand Paris Autofinancement UPEC (1,98 - 1,2)	1 980 000	1 315 293		0		0	1 255 853		0	0	0		0	664 707	59 441
Réorganisation des locaux du Bât P Eotp 19L00311S	opérations immobilières Etat	2 500 000	2 500 000		0		0	564 047		1 415 953	-1 415 953	0	104 327	104 327	0	1 831 626
Rénovation de la caserne Damesne + BU Eotp 20L00331S	Financement Conseil départemental 77 + Plan de relance +VCEC	5 274 767	4 832 918		0	250 000	250 000	3 070 930		1 431 318	-1 431 318	0	900 000	900 000	191 849	1 111 988
Restructuration du domaine Chérioux à Vitry Eotp 20L00341S	Plan de relance	2 099 380	2 078 257		0	167 000	167 000	873 109		1 160 701	-1 160 701	0	50 000	50 000	-145 877	1 322 148
Achat Bâtiment A2 Zac Chérioux Eotp 20L00351S	Autofinancement	2 200 000	645 632		1 554 368	-1 554 368	0	619 408		1 580 592	-26 224	1 554 368	-1 554 368	0	1 554 368	26 224
Rénovation énergétique clos et couvert Maison des étudiants Campus Centre Eotp 21L00361S	Plan de relance	864 320	806 258		58 062	35 000	93 062	8 294		780 245	-722 183	58 062	745 571	803 633	-35 000	87 393
Rénovation énergétique clos et couvert Amphithéâtres Campus Centre Eotp 21L00371S	Plan de relance	1 075 510	926 667		148 843	0	148 843	83 359		992 151	-843 308	148 843	843 308	992 151	0	0
Rénovation énergétique clos et couvert BU Campus Centre Eotp 21L00381S	Plan de relance	2 378 669	2 112 040		0	60 000	60 000	14 481		1 070 750	-1 070 750	0	2 291 155	2 291 155	206 629	-133 596
Création du campus des métiers de la santé et IUT Chérioux Vitry s/ Seine Eotp 22L00021S	CPER 2021-2027	11 600 000			60 000	-12 000	48 000			60 000		60 000	-12 000	48 000	11 552 000	0
Création du campus Recherche Santé et Innovation Fontainebleau Caserne Damesme Eotp 22L00011S	CPER 2021-2027 Département 77 2M€	14 600 000			60 000	-12 000	48 000			60 000		60 000	-12 000	48 000	14 552 000	0
Total Dépenses d'investissement.1		108 161 062	62 094 176	6 900 000	11 438 113	-2 930 906	8 507 207	24 965 303	0	28 635 623	-17 197 510	11 438 113	4 025 983	15 464 096	37 559 679	30 171 985
															Opérations dont le montant total du projet en pluriannuel est dépassé au-delà de la prévision initiale	

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR INFORMATION DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

B - Recettes

Opérations		Montant de l'opération	Prélèvement sur la trésorerie	Financements extérieurs					
				Montant	Encaissements au titre des années antérieures et rapprochés jusqu'à 2022	Prévisions 2023	Evolution BR 2023	Prévisions 2023 après BR	Restes à encaisser
				(15)=(1)-(14)	(16)	(17)	(18)	(18)=(15)-(16)-(17)-(18)	
Recettes d'investissement (PPI)	Investissement	108 161 062	19 916 976	88 244 086	29 640 959	14 713 183	-9 344 799	5 368 384	53 234 743
CC-Restructuration de l'étanchéité de la dalle Eotp 15L00105A	CPER 2015 - 2020 + Autofinancement pour TC et ADAP	12 859 625	6 109 625	6 750 000	4 425 000	1 550 000	-1 550 000	0	2 325 000
Médecine - restructuration Eotp 15L00107A	CPER 2015 - 2020 Réhabilitation +CPER 2015-2020 Mise en sécurité +Autofinancement ADAP +Autofinancement R+5	23 738 740	1 788 740	21 950 000	13 652 500	5 820 000	-5 820 000	0	8 297 500
Médecine construction d'un bâtiment pour la recherche biomédicale Eotp 16L00113A	CPER 2015 - 2020 +Autofinancement + 1 M INSERM	19 500 000	3 500 000	16 000 000	1 261 435	3 000 000		3 000 000	11 738 565
Ad'Ap Eotp 16L00110A	Autofinancement	2 632 951	2 632 951	0				0	0
Réaménagement du bâtiment I Eotp 18L00992S	Autofinancement	2 933 500	2 933 500	0				0	0
Réorganisation des locaux du Bât P Eotp 19L00311S	opérations immobilières Etat	2 500 000	0	2 500 000	1 603 104			0	896 896
Rénovation du Bât L et installation de salles de TP Eotp 19L00321S	Société du Grand Paris	1 980 000	0	1 980 000		1 200 000	-1 200 000	0	1 980 000
Transformation pédagogique : création de 8 salles de cours Eotp 19L00301S	volet investissement plan étudiants Société du grand paris et autofinancement	1 923 600	126 000	1 797 600	177 843	300 000	-300 000	0	1 619 757
Rénovation de la caserne Damesne Eotp 20L00331S	Financement Conseil départemental 77 + Plan de relance	5 274 767	452 663	4 822 104	4 007 630	400 000	-400 000	0	814 474
Démolition/curage/désamiantage et rénovation énergétique Pavillon Clocher Campus Chéroux Vitry s/Seine Eotp 20L00341S	Plan de relance	2 099 380	173 497	1 925 883	1 904 760		925 201	925 201	-904 078
Rénovation énergétique clos et couvert Maison des étudiants Campus Centre Eotp 21L00361S	Plan de relance	864 320	0	864 320	537 589	326 731		326 731	0
Rénovation énergétique clos et couvert Amphithéâtres Campus Centre Eotp 21L00371S	Plan de relance	1 075 510	0	1 075 510	725 933	349 577		349 577	0
Rénovation énergétique clos et couvert BU Campus Centre Eotp 21L00381S	Plan de relance	2 378 669		2 378 669	1 345 165	766 875		766 875	266 629
Achat et réhabilitation Bâtiment A2 Zac Chéroux Eotp a créer Eotp 20L00351S	Autofinancement	2 200 000	2 200 000	0					
Création du campus des métiers de la santé et IUT Chéroux Vitry s/ Seine Eotp 22L00021S	CPER 2021-2027	11 600 000	0	11 600 000		500 000	-500 000	0	11 600 000
Création du campus Recherche Santé et Innovation Fontainebleau Caserne Damesme Eotp 22L00011S	CPER 2021-2027 Département 77 2M€	14 600 000	0	14 600 000		500 000	-500 000	0	14 600 000

Tableau 9
Tableau des opérations pluriannuelles

POUR VOTE DE L'ORGANE DÉLIBÉRANT

Opérations	Montant de l'opération	Autorisations d'engagement						Crédits de paiement						
		AE ouvertes au titre des années antérieures	AE consommées au titre des années antérieures	AE reportées ou reprogrammées en 2023	AE nouvelles ouvertes en 2023	Variation AE/BR	Total des AE ouvertes pour l'année 2023	CP ouverts au titre des années antérieures	CP consommées au titre des années antérieures	CP reportés ou reprogrammés en 2023	CP nouveaux ouverts en 2023	Variation CP/BR	Total des CP ouverts pour 2023	
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)=(4)+(5)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)=(9)+(10)		
Total		8 672 200	1 795 000	1 795 000	0	2 748 000	403 600	3 151 600	1 795 000	1 795 000	0	2 748 000	403 600	3 151 600
DIRECTION TECHNIQUE	Urbanisation du SI via la cartographie Migration du logiciel, commande nouvelles licences, poursuite du travail de paramétrage de la cartographie pour l'urbanisation	65 000	25 000	25 000		25 000		25 000	25 000			25 000		25 000
GESTION PARC INFORMATIQUE	1. Administration du parc informatique : Evolution et mise à niveau d'MECM, passage à une gestion centralisée via AZURE 2. Projet de gestion de ticket d'incidents des directions métiers.	110 000	100 000	100 000		150 000		150 000	100 000	100 000		150 000		150 000
RENOUVELLEMENT PARC INFORMATIQUE	1. Renouvellement de parc informatique	1 000 000	250 000	250 000		0		0	250 000	250 000		0		0
AUDIOVISUEL	Réfection 2 Amphithéâtres à FSG (IAE amphie A et B) Réfection T500 (bâtiment T du CC)	225 000	30 000	30 000		350 000	-120 000	230 000	30 000	30 000		350 000	-120 000	230 000
PROJET INFRA RESEAU - cœur de réseau	Changement du cœur de réseau	1 000 000	0	0		400 000	550 000	950 000	0	0		400 000	550 000	950 000
PROJET INFRA RESEAU	1. Suite déploiement wifi: 2. Renouvellement de switches, achats de switches 3. Extension de l'offre d'hébergement en salle machine: 2023: Equipement de la salle machine de 3 racks supplémentaires pour accueillir des matériels de laboratoires. 4 Double boucle fibre Noir Nord Sud (double attachement de tous les sites de l'UPEC)	460 000	100 000	100 000		685 000		685 000	100 000	100 000		685 000		685 000
PROJET INFRA SYSTÈME	Renouvellement du stockage "gestion". Raison: Fin de vie des baies de stockage Compellent 4. Renouvellement de l'infrastructure ESX. Raison: Fin de vie des matériels.	1 160 000	550 000	550 000		290 000		290 000	550 000	550 000		290 000		290 000
PROJET INFRA SYSTÈME	1. Renouvellement du stockage "recherche". Raison: Besoins de stockage exprimés par les laboratoires 2. Sauvegardes: Raison: rendu nécessaire par l'accroissement du stockage gestion. 3. Migration des hyperviseurs VmWare. Raison: Maintien à jour de nos infrastructures et de leur support. 4. Mise en place d'une infrastructure de tests: Raison: infrastructure nécessaire pour les développements.	1 200 000	500 000	500 000		565 000		565 000	500 000	500 000		565 000		565 000
PROJET SI-SCD Formation	1. Mise en œuvre de TEAMS. Raison: Fin du projet de développement des cohortes en 2021, mais une expertise technique à prévoir pour l'intégration de nouveaux outils 2. Gestion et intégration des licences Office 365. Raison: compréhension du modèle de licensing de Microsoft et sa traduction technique 3. Portail numérique de services Budget 4. Contractuelle : Extension du logiciel à de nouvelles directions et intégration de nouveaux workflows	133 000	60 000	60 000		30 000		30 000	60 000	60 000		30 000		30 000
PROJET SI-FINANCES	SIFAC Interfaçage (YPAREO, SINAPS,PEGASE...) - Amoa et Amoe	160 000		0				0		0		0		0
PROJET SI PATRIMOINE	1: Projet SIFI (Système d'Information du Patrimoine et de l'Immobilier) 2: Logiciel de soumission de travaux de Reprographie à distance: 3: GTC Bâtiment clocher (contrôle accès) 4. Rationalisation des systèmes de contrôle	235 000		0		190 000		190 000		0		190 000		190 000
PROJET SI-NUMERIQUE	Plate-Forme de Dématérialisation avec GED, Signature électronique, Coffre-fort Plate-forme de gestion des Identité Numérique - Identity	300 000	140 000	140 000		30 000		30 000	140 000	140 000		30 000		30 000
PROJET SI-RH	Paramétrages applicatifs, tests et accompagnement du changement sur les applications SIHAM, OSE. Temps de travail.	500 000	40 000	40 000				0	40 000	40 000		0		0
ETUDES FUTURS PROJETS	De nouveaux projets nécessitent une phase d'études. A l'issue de cette première phase, d'une durée maximale de 6 mois, cette étude permettra de définir un cadre précis du projet en terme d'étapes, de budgets et de ressources à provisionner pour la suite. Un Go/No Go du projet pourra être prononcé alors. La DSI peut gérer une dizaine d'études de grands projets. Le coût moyenné d'une étude est de 30K (dont 10 K interne). Les études que la DSI compte lancer sont: 1. Dématérialisation des Processus (analyse et outils) 2. Signature Numérique 3. Mise en place d'outil(s) de gestion de ticket	1 050 000												
PROJET SI-SCOL-VE	Mise en place de PEGASE (migration environnements APOGEE vers PEGASE) -- ADE Carte multiservices	1 074 200	0	0		33 000	-26 400	6 600	0	0		33 000	-26 400	6 600
Total Dépenses			1 795 000	1 795 000	0	2 748 000	403 600	3 151 600	1 795 000	1 795 000	0	2 748 000	403 600	3 151 600